



Canadian Nuclear Laboratories | Laboratoires Nucléaires Canadiens



Initiative dans la région de Port Hope

Sondage sur l'attitude du public à l'égard du Projet de Port Hope : résumé du rapport de recherche

Juin 2024

Préparé par :



Reconnaissance des terres autochtones

Le Bureau de gestion du Programme des déchets historiques des Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) et les projets de l'Initiative dans la région de Port Hope sont situés sur les territoires traditionnels des Premières Nations visées par les traités Williams, plus précisément le traité signé avec les Premières Nations des Mississaugas d'Alderville, de Curve Lake, de Hiawatha et de Scugog Island.

Les Nations des Mississaugas sont également signataires de divers traités datant des 18e et 19e siècles qui couvraient des territoires situés dans différentes parties du centre-sud de l'Ontario. En 1923, les Premières Nations des Mississaugas et les Premières Nations Chippewa de Rama, Beausoleil et Georgina Island ont signé les traités Williams et, plus de 90 ans plus tard, en juin 2018, elles se sont unies pour veiller à ce que leurs droits sur ces terres et la relation qu'elles entretiennent avec celles-ci soient respectés grâce à un accord renouvelé avec le Canada et la province de l'Ontario.

La zone dans laquelle nous sommes situés abrite également des peuples autochtones des quatre coins de la région et du Canada. Les LNC remercient ces peuples de pouvoir travailler sur ces terres et d'utiliser ces cours d'eau d'importance traditionnelle et culturelle.

Résumé

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre du Projet de Port Hope, les LNC commandent périodiquement des sondages sur l'attitude du public afin de mesurer le degré de compréhension et de sensibilisation de la population locale à l'égard de la présence de déchets radioactifs historiques de faible activité sur le territoire et des projets de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). Ces sondages visent également à cerner les problèmes et les préoccupations du public, à déterminer ses besoins en matière de communication et à recueillir des données quant à ses préférences et à ses opinions.

Le plus récent sondage sur l'attitude du public à l'égard du Projet de Port Hope a été réalisé au printemps de 2024 par CCI Research Inc., au nom des LNC. Des résidentes et résidents des secteurs urbain et rural de Port Hope âgés de 18 ans et plus ont été interrogés par téléphone et en ligne.

Le sondage de 2024 comportait 35 questions, dont sept questions ouvertes, et durait environ 23 minutes. Il a rejoint en tout 414 personnes à Port Hope entre le 20 février et le 12 avril 2024. De ce nombre, 245 ont été rejointes par téléphone fixe et 146 par téléphone cellulaire. L'introduction donnait aux répondantes et répondants la possibilité de répondre aux questions en ligne plutôt qu'au téléphone, et six personnes se sont prévaluées de cette option. Le bureau des LNC à Port Hope a aussi utilisé ses comptes dans les médias sociaux pour diffuser un lien vers le sondage en ligne, ce qui a permis de rejoindre 17 personnes additionnelles, portant le total de répondantes et répondants à 414. L'intervalle de confiance pour l'ensemble de l'échantillon de Port Hope est de plus ou moins 4,7 %, 19 fois sur 20 (au niveau de confiance de 95 %, avec un échantillon aléatoire et représentatif).

Le présent rapport fait état des résultats du sondage réalisé en 2024 sur l'attitude du public à l'égard du Projet de Port Hope. Tout au long du sondage, on a surveillé la représentation des genres et des groupes d'âge à l'intérieur de chaque secteur, afin d'obtenir un échantillon assez représentatif de la population; les données finales ont de plus été pondérées pour refléter la répartition relative de la population de Port Hope par âge, d'après les données du recensement de 2021. En outre, le rapport présente les résultats en les comparant avec ceux des sondages menés entre 2009 et 2018; il établit aussi des comparaisons entre le secteur rural et le secteur urbain.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Niveau de satisfaction à l'égard de la vie dans la collectivité

Le niveau global de satisfaction à l'égard de la vie dans cette collectivité reste élevé : 98 % des répondantes et répondants se disent « très satisfaits » ou « assez satisfaits ». Ces niveaux de satisfactions sont similaires à ceux indiqués dans les sondages de 2016 et 2018. De plus, le niveau global de satisfaction était élevé dans les deux secteurs (rural et urbain) et semblable aux niveaux de satisfaction de 2018.

Enjeux importants pour la collectivité

Les « coûts élevés (coût de la vie); le logement, etc. (besoin de logement / problèmes de logement) » préoccupent grandement la population en 2024 : près du tiers (30 %) des personnes interrogées ont en effet indiqué en réponse à une question ouverte que cet enjeu

était parmi les plus importants touchant leur collectivité, ce qui représente une hausse par rapport au dernier sondage. De plus, la proportion de personnes interrogées ayant indiqué dans leurs commentaires que les services municipaux, l'entretien municipal et les infrastructures étaient un enjeu important pour la collectivité a aussi augmenté, s'établissant à un cinquième environ (22 %). Tandis que la proportion voyant comme un enjeu important « la relocalisation, le nettoyage, le transfert des déchets radioactifs de faible activité vers l'installation de l'IRPH » a diminué par rapport à 2018.

Dans le secteur urbain, les « coûts élevés (coût de la vie); le logement, etc. (besoin de logement / problèmes de logement) » se sont hissés au sommet de la liste des enjeux importants : 34 % des répondantes et répondants l'ont cité. Dans le secteur rural, ce sont plutôt « les taxes, les impôts fonciers et l'utilisation des taxes et impôts collectés » et « les services municipaux, l'entretien municipal et les infrastructures » qui sont jugés les plus importants : 27 % des personnes répondantes les ont mentionnés. Ces enjeux prioritaires ont été cités plus souvent en 2024 qu'en 2018.

Les répondantes et répondants considéraient comme des priorités les sujets qu'ils ont mentionnés en réponse à la question ouverte concernant l'enjeu le plus important pour la collectivité. Cependant, le nettoyage des déchets radioactifs de faible activité semblait être encore plus important lorsqu'on les interrogeait plus directement à ce sujet : en effet, 81 % ont indiqué que le nettoyage des déchets radioactifs historiques de faible activité était « très important » ou « assez important » comparativement aux enjeux qu'ils avaient précédemment soulevés. Bien que ce pourcentage soit élevé, il est inférieur à celui enregistré en 2018 (86 %).

Sensibilisation et connaissances en matière de déchets radioactifs historiques de faible activité dans la région

La plupart des répondantes et répondants ont indiqué qu'ils pensaient rarement au fait qu'ils habitent dans une collectivité abritant une installation de gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité. En fait, environ les deux tiers (66 %) n'y pensent « pas très souvent » ou « jamais ». Même si en 2024 la proportion de répondantes et répondants qui ont dit penser « très souvent » ou « souvent » au fait qu'ils habitent dans une collectivité abritant une installation de gestion des déchets radioactifs de faible activité reste faible, elle n'a jamais été aussi élevée d'après les sondages antérieurs (34 % contre 21 % à 26 %).

Le niveau de connaissance déclaré à l'égard de la présence de déchets radioactifs historiques de faible activité dans la collectivité est semblable à celui déclaré en 2018, c'est-à-dire que 79 % des répondantes et répondants s'estiment « très bien informés » ou « assez bien informés » à ce sujet. De plus, le pourcentage était le même pour les répondantes et répondants du secteur urbain et du secteur rural.

Connaissance du Projet de Port Hope

Parmi les personnes résidant à Port Hope, environ neuf sur dix ont déclaré être au courant de l'Initiative dans la région de Port Hope (89 %); c'est légèrement moins qu'en 2018. De plus, 83 % d'entre elles ont dit avoir entendu parler de l'installation de gestion à long terme des déchets, proportion similaire à celle des deux sondages précédents. Le sondage de 2024 comportait des questions sur deux nouveaux aspects du Projet de Port Hope, à savoir : les critères de nettoyage de l'IRPH et le Programme de surveillance de la construction. Seulement 61 % des résidentes et résidents avaient entendu parler des

critères de nettoyage et moins de la moitié (47 %) d'entre eux connaissaient l'existence du Programme de surveillance de la construction.

La population urbaine et la population rurale semblent avoir le même niveau de connaissance de l'IRPH. Cependant, le Programme de surveillance de la construction est mieux connu de la seconde.

Près de neuf personnes sur dix ont déclaré être au courant des plans de nettoyage visant certaines propriétés résidentielles et d'autres sites contaminés par des déchets radioactifs historiques de faible activité (89 %); c'est toutefois moins qu'en 2018 (94 %). On constate aussi une diminution de la proportion de résidentes et de résidents qui avaient connaissance du contrôle radiologique de propriétés en milieu urbain ou rural à Port Hope : 81 % en 2024, comparativement à 88 % en 2018. Ce pourcentage est cependant similaire à celui indiqué par les sondages menés entre 2012 et 2016. Une proportion relativement moindre (68 %) de résidentes et résidents a déclaré savoir que tous les camions transportant des déchets sur les voies publiques devaient afficher le logo et les coordonnées de l'IRPH; ce pourcentage est similaire à celui de 2018. En 2024, le sondage demandait aussi aux répondantes et répondants d'indiquer s'ils étaient au courant que les LNC souhaitaient faire modifier les critères de nettoyage relatifs à l'arsenic ou qu'ils travaillaient à réduire le temps nécessaire à l'assainissement d'une propriété; ces pourcentages étaient relativement plus faibles (44 % et 39 %, respectivement).

En outre, comparés à ceux du secteur rural, les résidentes et résidents du secteur urbain étaient plus nombreux à avoir connaissance des activités de contrôle radiologique de propriétés. Inversement, les résidentes et résidents du secteur rural connaissaient mieux les exigences d'affichage visant les camions qui transportent des déchets.

Les répondantes et répondants au sondage ont également été interrogés sur les activités de construction et de nettoyage en cours au sein de la collectivité de Port Hope dans le cadre de l'IRPH. La connaissance générale de ces activités a diminué quelque peu comparativement à 2018 (69 % contre 76 %), particulièrement dans le secteur urbain.

Confiance et préoccupations à l'égard du Projet de Port Hope

Environ quatre personnes répondantes sur cinq (83 %) ont affirmé ne pas douter que les déchets pouvaient être gérés en toute sécurité dans l'installation de gestion à long terme des déchets; 34 % d'entre elles ont indiqué être « très confiantes » et 48 %, « assez confiantes ». Le niveau de confiance général déclaré par les répondantes et répondants n'a pas vraiment varié depuis 2009.

Les répondantes et répondants ont cerné une vaste gamme de préoccupations ou d'enjeux liés au Projet de Port Hope, les plus courants étant les suivants : « durée des travaux / prend trop de temps » (31 %), « trouver et enlever tous les déchets, la qualité de l'assainissement » (18 %), et, enfin, « utilisation de l'argent des contribuables, coût, gaspillage d'argent » (16 %). Les deux derniers enjeux ont été soulevés beaucoup plus souvent en 2024 qu'en 2018; « trouver et enlever tous les déchets, la qualité de l'assainissement » préoccupait la population à un degré très similaire à celui enregistré en 2018. Comparativement, l'enjeu « transport, enlèvement des déchets — déversement, accidents et circulation » préoccupait moins en 2024 qu'en 2018 (11 % contre 24 %).

À la question de savoir s'ils ont été touchés ou si une personne dans leur ménage a été touchée de manière positive ou négative par le Projet de Port Hope, la grande majorité des

répondants et répondantes (66 %) a indiqué n'avoir pas été touchée; cette proportion est moindre qu'en 2018. En 2024, près d'un cinquième des répondantes et répondants (22 %) a dit avoir été touché de manière négative par le projet; seulement 12 % ont indiqué avoir été touchés de manière positive. Il y avait une différence marquée entre le secteur urbain et le secteur rural; en effet, les répondantes et répondants de ce dernier étaient beaucoup plus susceptibles d'indiquer que le projet n'avait pas eu de répercussions sur eux (81 % contre 62 %); ils étaient aussi moins nombreux à signaler des effets positifs (6 % contre 14 %) ou négatifs (12 % contre 24 %).

On a ajouté au sondage de 2024 une question de suivi pour déterminer l'ampleur des effets positifs ou négatifs rapportés par les répondantes et répondants. En ce qui concerne les effets positifs, environ le tiers a indiqué des effets très importants ou importants; un autre tiers, des effets modérés; et le dernier tiers, des effets petits ou très petits. On a récolté des réponses similaires pour les effets négatifs. Cependant, dans ce cas, il y avait des différences marquées entre le secteur urbain et le secteur rural : pour 59 % des répondantes et répondants de ce dernier, les effets étaient petits ou très petits; et seulement 10 % rapportaient des effets importants ou très importants.

Dans l'ensemble, environ la moitié de toutes les personnes répondantes ont dit être très préoccupées ou assez préoccupées par la capacité du Projet de minimiser les effets de la poussière, de la circulation et du bruit. On a ajouté au sondage de 2024 une question ouverte de suivi afin de cerner les enjeux préoccupant le plus la population. Dans l'ensemble, les répondantes et répondants étaient préoccupés par « la poussière, la saleté, les contaminants dans l'air, la qualité de l'air » (26 %), « le stationnement, la circulation » (23 %) et « la construction, les camions, le dérangement ou les perturbations » (20 %).

À la question de savoir dans quelle mesure elles sont préoccupées par les effets du projet sur le milieu naturel, environ sept personnes répondantes sur dix (69 %) ont dit être préoccupées (« très préoccupées » ou « assez préoccupées »), alors que 31 % ont déclaré n'être « pas très préoccupées » ou « pas du tout préoccupées »; ces chiffres sont identiques à ceux de 2018. Celles ayant exprimé des préoccupations ont ensuite été invitées par une question ouverte à préciser la nature de leurs préoccupations. En 2024, elles ont mentionné le plus souvent les effets sur « les arbres » (45 %). Venaient ensuite « l'eau, le ruissellement, la nappe phréatique, le lessivage » (20 %), qui a nettement diminué par rapport à 2018, même si la diminution est légère (28 %). Venaient finalement « l'environnement (général) » (19 %) et « les animaux, la faune » (16 %), des préoccupations environnementales comparables à celles exprimées en 2018.

Interrogés sur les avantages du Projet de Port Hope, les répondants et répondantes ont généralement répondu : « nettoyage et confinement des déchets radioactifs » (45 %, soit moins qu'en 2018) ou « amélioration de la santé et de la sécurité publiques (milieu plus propre) » (33 %, plus que dans tous les sondages antérieurs). En tout, 4 % étaient d'avis que le Projet n'offrait « aucun avantage », ce qui est similaire au résultat de 2018.

Programme de protection de la valeur des biens immobiliers

En tout, 36 % des répondantes et répondants ont indiqué « très bien connaître » ou « assez bien connaître » le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers, ce qui représente une diminution par rapport aux résultats de 2018 (46 %) et de tous les sondages antérieurs depuis 2010 (il est à noter que le nombre et le libellé des choix de réponses ont changé en 2016, ce qui pourrait avoir contribué à la différence observée).

Tout comme en 2016 et en 2018, 65 % des répondantes et répondants au sondage de 2024 se sont dits « très confiants » ou « assez confiants » dans la capacité du Programme de dédommager les propriétaires pour la diminution de la valeur de leur propriété.

Protocole de dérogation pour circonstances spéciales

En 2024, on a ajouté au sondage une question pour savoir si les résidentes et résidents connaissaient le Protocole de dérogation pour circonstances spéciales de l'IRPH. La majorité d'entre eux ne connaissait pas bien ou pas du tout le protocole (82 %).

On a lu (téléphone) ou on a fait lire (en ligne) aux répondantes et répondants une description du protocole, puis on leur a demandé s'ils savaient qu'ils pouvaient choisir de laisser des déchets sur leur propriété et, dans ce cas, quelles étaient les implications de cette décision. Près des trois quarts d'entre eux ignoraient avoir ce choix (73 %) et ne savaient pas quelles étaient ses implications (73 %).

Communications

Quand on a demandé aux répondantes et répondants de choisir les deux sources d'information auxquelles ils font le plus confiance pour obtenir de l'information exacte et complète au sujet de l'IRPH, la majorité (51 %) a choisi le personnel des LNC travaillant à l'IRPH comme premier ou second choix. Un peu moins de la moitié a indiqué la municipalité de Port Hope (42 %) ou des scientifiques compétents et indépendants (41 %). De plus, environ une personne sur cinq (18 %) a dit se fier aux médias locaux et 14 % aux organismes communautaires de la région pour avoir une information complète et fiable sur l'IRPH. Il n'y avait pas de différence marquée entre le secteur urbain et le secteur rural pour les sources d'information.

En ce qui concerne les communications au sujet de l'IRPH, environ les trois quarts des répondantes et répondants (74 %) ont dit être satisfaits des efforts des LNC pour les renseigner sur l'initiative, c'est légèrement moins qu'en 2016 et 2018 (82 %). De plus, comme en 2016 et en 2018, environ quatre personnes répondantes sur cinq (81 %) se sont dites « très confiantes » ou « confiantes » dans la capacité des LNC à répondre aux préoccupations de la population.

On a ajouté au sondage de 2024 une question pour vérifier si les répondantes et répondants savaient comment obtenir de l'information sur Port Hope, et environ les deux tiers d'entre eux (64 %) ont répondu « oui ».

Quant au choix du canal de communication, une vaste majorité des répondantes et répondants continuait de préférer recevoir l'information sur le Projet de Port Hope par « brochures ou bulletins d'information envoyés par la poste » (64 %), bien que cette proportion avait légèrement diminué par rapport à 2018 (71 %). Une proportion moindre a indiqué préférer recevoir les mises à jour « électroniquement, par courriel ou Internet » (37 %), ce qui est plus qu'en 2018 (26 %). Venait ensuite le site web de l'IRPH (30 %), un canal aussi plus populaire comparativement à 2018 (21 %). Les « assemblées publiques ou portes ouvertes avec le personnel de l'IRPH » ont reculé à 26 % (comparativement à 33 % en 2018); suivaient les médias sociaux, comme Facebook ou Twitter (14 %). Les articles et la publicité dans les médias locaux ont aussi perdu beaucoup de terrain (11 %, comparativement à 28 % en 2018). Une visite ou un appel téléphonique aux bureaux des LNC demeuraient les moyens les moins populaires d'obtenir des mises à jour (8 %).

Sondage 2024 sur l'attitude du public à l'égard du Projet de Port Hope

Pour ce qui est des principales sources de nouvelles locales, les répondants et répondantes ont dit le plus souvent compter sur les médias sociaux, notamment Facebook, Twitter (X) et Instagram (27 %); le sondage de 2024 était le premier à inclure cette option dans les sources de nouvelles locales. Northumberlandnews.com (18 %) venait au second rang comme source de nouvelles locales.